

## COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF	Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	31	08	2021			24	09	2021

009309

Nouveau solde courant  
1 486,12

Paiement dû  
50,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé

1881 CH DU VILLAGE  
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 08 Année 2021

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

### DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction	Date d'inscription	Numéro de transaction	Description	Montant
J M	J M			
<b>Opérations au compte</b>				
19 08	19 08	001	PAIEMENT CAISSE	759,98CR
31 08	31 08	002	MARIE HELENE GAGNE	1 486,12

### PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatif du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
7 980,72 \$	1 486,12 \$	0,00 \$	0,00 \$	9 466,84 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$. Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2021 au 6 mai 2022.

### AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 10,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

### MESSAGE

13 SEP. 2021  
COMPTABILITÉ

<b>TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :</b>	10,95%
<b>SOLDE PRÉCÉDENT</b>	759,98
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 759,98
ACHATS / DÉBITS	+ 1 486,12
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
<b>NOUVEAU SOLDE</b>	<b>1 486,12</b>
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
<b>PAIEMENT DÛ</b>	<b>50,00</b>

LIMITE DE CRÉDIT

8 000

MONTANT VERSÉ

,

DATE D'ÉCHÉANCE

24 09 2021

**S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS**

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS**  
**CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE**  
**MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

### Renseignements importants

#### Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

#### Information sur les frais de crédit

##### Transactions courantes

###### a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques<sup>1</sup>** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques<sup>1</sup> sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

###### b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques<sup>1</sup>** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques<sup>1</sup> sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

#### Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

#### Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

<sup>1</sup> Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants		
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

**CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	08	2021	

009309

 1881 CH DU VILLAGE  
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 08 Année 2021

**DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES**

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
<b>Transactions effectuées avec la carte de :</b>						
02	08	02	08	001	SOQUIJ MONTREAL QC	26,10
03	08	03	08	002	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
06	08	06	08	003	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	4,00
06	08	06	08	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	9,00
10	08	10	08	005	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
10	08	10	08	006	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
12	08	12	08	007	H2 LAB INC. SAINTE-AGATHE QC	165,56
23	08	23	08	008	MONT-ROY MONTREAL QC	789,51
25	08	25	08	009	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	3,00
25	08	25	08	010	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
26	08	26	08	011	MailChimp 000-0000000 GA	30,75
27	08	27	08	012	CPC / SCP 102059 ST-ADOLPHE-D'QC	452,20
<b>Total</b>						<b>1 486,12</b>
<b>Opérations au compte</b>						
31	08	31	08	001	TRANSF CPT PRINCIP	1 486,12CR

**AVIS IMPORTANT**

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 10,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

**MESSAGE**

ACHATS / DÉBITS	1 486,12
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
<b>CUMUL CRÉDITS CORPO</b>	<b>1 486,12</b>

LIMITE DE CRÉDIT

6 000

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS  
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace  
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.  
**NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.